

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mai 2020

---

PROROGÉANT L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE ET COMPLÉTANT SES DISPOSITIONS -  
(N° 2902)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL97

présenté par  
Mme Guévenoux, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

Au début de la deuxième phrase de l'alinéa 13, substituer au mot :

« Elles »,

les mots :

« Les mesures ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.